

racines et on les traite par infusion. On emploie 40 grammes de feuilles, ou 20 grammes de racines sèches. La saponine se trouve dans la liqueur, et peut-être est-elle la seule origine des propriétés thérapeutiques de la saponaire.

EXTRAIT DE SAPONAIRE.

On prépare l'extrait de saponaire à l'aide de la racine ou les feuilles. Les deux extraits peuvent être obtenus par la lixiviation, en humectant la plante d'abord pulvérisée, avec la moitié de son poids d'eau froide. Il faut tasser modérément les feuilles et peu les racines, car, sans cette précaution, elles ne laisseraient pas écouler le liquide.

400 parties de feuilles de saponaire mondées, épuisées par l'eau distillée, nous ont fourni 58 parties d'extrait. 1 partie d'extrait représente par conséquent 2 parties 6/10 de feuilles sèches.

400 parties de racine de saponaire, épuisées par l'eau distillée, nous ont donné 55 parties d'un extrait doué d'une égale âcreté. 1 partie d'extrait représente par conséquent 5 parties de racines.

400 parties de racines épuisées par l'alcool à 60° m'ont fourni 25 parties d'extrait.

SIROP DE SAPONAIRE.

Pr. : Extrait alcoolique de racine de saponaire.	1
Eau.	2
Sirop de sucre.	16

On fait dissoudre l'extrait dans l'eau chaude ; on filtre, et l'on ajoute la solution au sirop suffisamment concentré et bouillant.

40 grammes de sirop représentent 60 centigrammes d'extrait, ou environ 2 grammes de racine.

SALSEPAREILLE.

La Salsepareille est la racine ou mieux le rhizome de différentes espèces du genre *Smilax* (Asparaginées). Son nom, tiré de l'espagnol, veut dire vigne, ronce.

On en distingue plusieurs sortes dans le commerce.

Salsepareille de la Vera-Cruz. Guibourt l'attribue au *Smilax medica* Schlecht. Elle arrive en bottes de 60 à 80 kilogrammes, entourées de cordes. Les racines, qui ont 1 mètre à 1 mètre 1/2 de longueur, sont repliées sur elles-mêmes ; elles sont adhérentes à une souche qui supporte des appendices épineux. Les racines doivent

leur aspect grisâtre et souvent noirâtre à la terre qui adhère à leur surface, elles se composent d'un corps ligneux blanc presque insipide et d'une partie corticale, ridée transversalement, douée d'une saveur à la fois mucilagineuse, amère et âcre.

Salsepareille rouge de la Jamaïque. Guibourt pense que c'est le rhizome du *Smilax Salsaparilla* Lin. ; elle ne vient pas de la Jamaïque, mais du continent. Elle ressemble beaucoup à l'espèce de la Vera-Cruz, mais sa superficie est plus nette, sa couleur extérieure d'un rouge orangé ; elle est plus sapide et moins mucilagineuse que la précédente. C'est une très-bonne espèce.

Salsepareille caraque ou de Honduras. Guibourt l'attribue aux *Smilax officinalis* Kunth. ou *S. syphilitica* Willd. Elle arrive en bottes qui sont formées par des racines très-longues, garnies de chevelu, repliées sur elles-mêmes et maintenues en bottes par une portion des racines qui les enlacent à l'extérieur. Sa surface est rougeâtre ; sa forme est cylindrique ; elle est striée longitudinalement. La couleur rouge de l'écorce tranche sensiblement avec la couleur blanche du corps ligneux.

Salsepareille du Brésil (Smilax papyracea Duh.). C'est une mauvaise espèce très-amylacée ; suivant Berg et Schmidt, la salsepareille du Brésil est produite par divers autres *smilax* : les *S. pseudosyphilitica* Kunth., *S. cordato-ovata* Rich. ; elle nous vient dépourvue de souches, et sous la forme de bottes allongées. Les racines ont la grosseur d'un tuyau de plume ordinaire, elles sont striées longitudinalement et d'un gris terne. En France on fait plus habituellement usage de la salsepareille de la Vera-Cruz.

Berg et Schmidt ont démontré que la structure microscopique des différentes sortes de salsepareilles est parfaitement fixe et caractéristique pour chacune d'elles.

La composition chimique de la salsepareille a été étudiée successivement par MM. Canobio, Pallota et Folchi en Italie, par Thubœuf et Poggiale en France. Cette racine contient :

Huile volatile ; salseparine ; résine âcre amère ; matière huileuse ; matière extractive ; amidon ; albumine.

L'huile volatile n'existe qu'en petite quantité dans la racine.

La salseparine a été obtenue pour la première fois par Pallota, qui lui donna le nom de *Parigline*. Folchi isolait plus tard la même substance par un procédé spécial, et croyant avoir affaire à un principe différent, la nomma *Smilacine*. Batka, ayant observé que la salseparine possède des propriétés acides, l'a désignée sous le nom d'*acide*

parallinique. Thubœuf le premier a démontré que toutes ces dénominations s'appliquent à une seule et même substance, obtenue par des méthodes différentes, et a consacré le nom de salseparine; ses judicieuses observations ont été ultérieurement confirmées par les recherches de M. Poggiale.

La salseparine est solide, inodore et incolore; elle est cristallisable, et ses cristaux se réunissent en groupes rayonnés. La salseparine est neutre et ne forme de combinaisons définies ni avec les acides, ni avec les alcalis. Elle offre beaucoup d'analogie avec la saponine, mais elle en diffère néanmoins par des caractères assez tranchés pour qu'il soit impossible d'admettre l'identité des deux substances.

La saveur de la salseparine solide est lente à se développer; mais, quand cette substance est en dissolution, sa saveur est âcre et un peu amère.

La salseparine est peu soluble dans l'eau froide, elle est plus soluble dans l'eau chaude; sa dissolution jouit à un haut degré de la propriété de mousser par l'agitation: les infusions de la salsepareille lui doivent le même caractère. Elle est soluble dans l'alcool surtout à chaud, et elle se dépose sous la forme de cristaux, par le refroidissement de la liqueur. La salseparine est insoluble dans l'éther; sous l'influence de l'iode, sa dissolution aqueuse prend une couleur safranée. Soumise à la distillation, elle n'est pas volatile si elle est pure; mais, suivant l'observation de Béral, elle est entraînée par un courant de vapeur d'eau.

Pour obtenir la salseparine, on verse dans la teinture alcoolique de salsepareille de l'acétate de plomb jusqu'à ce que ce sel cesse de donner un dépôt; s'il y a un excès de plomb dans la liqueur, on le précipite par quelques gouttes d'acide sulfurique; alors on filtre et l'on distille. La solution est en grande partie décolorée par la précipitation du sulfate de plomb, et elle est moins visqueuse; la salseparine s'en dépose avec assez de facilité. Il y a toujours une notable déperdition de cette substance, qui reste dans les eaux-mères; on peut en précipiter une partie, mais non la totalité, en saturant de sel marin les dernières liqueurs.

La salsepareille est un médicament qui a joui d'une grande réputation dans le traitement des maladies vénériennes. Le docteur Hancock lui attribue la propriété de restaurer en quelque sorte la constitution. Il assure qu'à haute dose elle donne des nausées, qu'elle ralentit le pouls et qu'elle met le malade dans un état de faiblesse passagère. Il rapporte qu'un nègre à qui il avait administré une forte dose de salsepareille montrait la plus grande répugnance à se lever,

disant qu'il était faible comme un mort. Il est important de noter que Pallota accorde absolument la même action à la salseparine.

C'est contre les maladies vénériennes, les maladies de la peau, les rhumatismes, que la salsepareille est encore souvent prescrite; mais c'est un de ces médicaments dont on ne tire parti qu'en l'administrant à assez haute dose, et en persévérant dans son emploi. Ses effets sudorifiques, très-contestés par quelques praticiens, sont évidents dans des régions tropicales.

Quand la salsepareille doit être traitée par un véhicule, on est dans l'habitude de la fendre. On la met dans une cave pendant vingt-quatre heures; elle se gonfle légèrement et peut alors être divisée avec la plus grande facilité dans le sens de sa longueur. On la coupe ensuite en petits tronçons, au moyen du couteau à racine, et on la fait sécher si elle doit être conservée.

Il est bon également, au moment de l'employer, de la contuser avec un pilon de bois, car le corps ligneux, qui est compacte et difficilement pénétrable par l'eau, contient de la salseparine, bien qu'en proportion plus faible que la partie corticale. Le meilleur moyen de diviser la salsepareille est la meule, ou même le moulin à noix, celui-ci la réduit en une espèce de filasse, que les véhicules pénètrent facilement dans toutes ses parties.

§ I. — PRÉPARATIONS QUI CONTIENNENT TOUTE LA SUBSTANCE DE LA SALSEPAREILLE.

POUDRE DE SALSEPAREILLE.

On divise la salsepareille, ainsi que nous venons de le dire; on la sèche à l'étuve et on la pile dans un mortier de fer par contusion, sans laisser de résidu. Le Codex 1866 prescrit de cesser la division dès que le résidu devient blanchâtre, peu sapide et d'apparence ligneuse.

La salsepareille n'est jamais employée en poudre; on la pulvérise seulement afin de faciliter l'action dissolvante des véhicules; c'est pour cette raison qu'on la réduit en poudre sans laisser de résidu.

§ II. — PRODUITS PAR L'EAU.

HYDROLÉ DE SALSEPAREILLE.

Dans le traitement de la salsepareille par l'eau, il importe de tenir compte de l'état de division de la racine, et de la température du véhicule.

Lorsqu'on prend de la salsepareille divisée par le moulin ou qui a été pulvérisée, et qu'on la traite par l'eau à 40°, on l'épuise à peu près complètement de ses principes solubles, pourvu toutefois que l'on emploie des quantités d'eau assez considérables.

Si la racine n'a pas été divisée, l'eau la pénètre à peine, et, après plusieurs traitements au moyen de l'eau à 40°, elle retient encore des matières solubles qui ont échappé à l'action du véhicule.

Avec la salsepareille en poudre, l'infusion faite à 100° n'est pas nécessaire; l'eau bouillante dissoudrait d'ailleurs une forte quantité d'amidon. Mais, quand la salsepareille est mal divisée, l'infusion donne plus de produit que la macération, parce que l'eau chaude pénètre plus facilement la racine; il y a toujours dans ce cas une certaine proportion d'amidon qui se dissout.

La décoction de la salsepareille dans l'eau est contre-indiquée, quand on prend cette racine très-divisée; car l'amidon se dissout tout entier, et l'on obtient une solution visqueuse d'un détestable emploi.

Plusieurs praticiens recommandables conseillent de préférence la décoction de la racine fendue et contusée. Ils font remarquer à l'appui de leur opinion, que la salsepareille a pendant longtemps été employée exclusivement de cette manière, et que la méthode doit être bonne, puisque ce médicament a pu fonder ainsi sa réputation; mais de ce que la décoction de salsepareille a quelques propriétés utiles, il n'en résulte pas que l'infusion ou la macération n'en possèdent pas davantage.

L'infusion de salsepareille est odorante et sapide, elle perd son odeur et sa saveur, lorsqu'on l'a fait bouillir pendant quelques instants; ces modifications ne sont pas favorable à la décoction. On sait, d'autre part, que les parties fibreuses des végétaux cèdent constamment à l'eau moins de parties solubles si elles sont traitées par la décoction. Ajoutons que la salsepareille est complètement et rapidement épuisée par le simple contact de l'eau chaude, et qu'on ne voit pas quelle supériorité peut rester à la décoction sur les autres méthodes de traitement. Il y a pourtant, il faut le dire, quelques malades qui ne supportent pas l'infusion de salsepareille. La décoction est probablement moins irritante parce qu'elle ne contient pas autant de matière âcre, et parce que l'amidon masque un peu son impression trop vive sur l'estomac.

Quant à la cause qui diminue la proportion de salseparine dans la décoction, elle nous paraît résider: 1° dans la formation d'un composé insoluble de salseparine, d'albumine, de corps gras et de matières colorantes, analogue à celui que donne la racine de polygala dans les

mêmes circonstances; 2° dans la propriété que possède la salseparine de se volatiliser à la faveur de la vapeur d'eau.

On n'éprouve pas de difficulté à épuiser la salsepareille, quand on peut sans inconvénient employer une grande quantité d'eau, comme cela a lieu dans la préparation de la tisane de salsepareille. Mais, lorsque l'on veut avoir des solutions aqueuses concentrées, il n'est pas indifférent de se servir de l'une des deux méthodes. Quand on traite la salsepareille par l'eau, on la dépouille toujours promptement de toutes ses parties extractives, et, si l'on s'en rapporte à la coloration des liqueurs, la racine est bientôt épuisée. Mais à ce moment elle fournit encore des solutions très-savonneuses, parce qu'elle retient de la salseparine, qui ne s'est pas dissoute aussi facilement que les autres principes qui l'accompagnent. Cette circonstance conduit, pour épuiser la salsepareille, à employer des quantités assez grandes de liquide; sous ce rapport, la méthode de déplacement ne présente pas d'utilité pour le traitement de la salsepareille. Lorsque l'on veut avoir des solutions concentrées, il faut recourir à l'eau bouillante, laquelle dissout la salseparine beaucoup mieux que l'eau froide. Dans ce cas, Soubeiran adopte complètement la prescription faite par Guibourt, de traiter la racine au moyen de la digestion au bain-marie.

TISANE DE SALSEPAREILLE.

Pr. : Salsepareille fendue et coupée 60 gr.
Eau Q. S.

Le Codex prescrit le mode opératoire suivant : Faites macérer la salsepareille dans environ 1 litre d'eau froide pendant 2 heures; mettez ensuite sur le feu, et dès que l'ébullition du liquide se produira, laissez pendant 2 heures dans un endroit chaud. Passez, laissez déposer et décantez pour avoir 1 litre de tisane.

Soubeiran préfère le traitement que nous allons indiquer : on fend la salsepareille, on la contuse, on verse l'eau bouillante, et l'on fait infuser pendant 4 à 5 heures.

Si l'on a à sa disposition de la salsepareille en mousse divisée, il faut verser l'eau tiède sur la racine et passer après quelques heures. En été, surtout, il ne faut pas trop prolonger le contact, car, en raison de l'amidon que contient la racine, le mélange ne tarderait pas à s'altérer. La salsepareille divisée, nous l'avons vu, cède d'ailleurs très-facilement à l'eau ses principes solubles. On peut avoir recours à la décoction; mais le produit, comme nous l'avons déjà dit, est privé d'une partie de son principe actif.

TISANE SUDORIFIQUE.

Apozème sudorifique. (Codex.)

Pr. : Bois de gayac râpé.	60
Racine de salsepareille fendue et coupée.	50
— de sassafras.	10
— de réglisse.	20
Eau.	S. Q.

On fait bouillir le gayac et la salsepareille pendant une heure, de manière qu'il reste environ un litre de liquide. On ajoute le sassafras et la racine de réglisse, et l'on fait infuser durant 2 heures; on passe, on laisse déposer, et l'on décante.

Si l'on se contente de faire infuser la salsepareille, la tisane est plus sapide, et peut-être aussi trop sapide pour être supportée; c'est ce qui a décidé Soubeiran et plus tard la commission du Codex à conserver l'ancien mode de préparation.

TISANE SUDORIFIQUE LAXATIVE.

Pr. : Tisane sudorifique.	500 gr.
Séné.	15

Faites infuser.

Cette tisane est employée dans le traitement de la colique saturnine, par les frères de la Charité. (Hôpitaux.)

TISANE DE FELTZ.

Pr. : Salsepareille fendue et coupée.	60 gr.
Colle de poisson.	10
Sulfure d'antimoine pulvérisé.	80
Eau.	2000

On fait bouillir le sulfure d'antimoine dans un litre d'eau pendant une demi-heure; on rejette cette eau. Alors on enferme le sulfure d'antimoine dans un nouet, on le met avec la salsepareille incisée et la colle de poisson dans la quantité d'eau prescrite; on fait bouillir à petit feu, jusqu'à réduction à un litre; on passe, on laisse déposer et l'on décante.

Feltz exécutait cette opération dans un pot de terre, et la coction durait six heures. L'effet chimique exercé par le sulfure d'antimoine sur cette préparation, a été l'objet de quelques observations intéressantes. Quand le sulfure d'antimoine est chargé de sulfure d'arsenic,

celui-ci, d'après les expériences de Guibourt, décompose l'eau, dégage de l'hydrogène sulfuré, et laisse dans la liqueur de l'acide arsénieux. La quantité en est très-variable, parce que le sulfure d'antimoine n'est pas toujours également arsenical, et ensuite parce que l'action de l'eau n'étant que superficielle, il n'y a jamais qu'une petite partie de sulfure attaquée. Soubeiran n'était pas convaincu que ce fût là le seul rôle du sulfure d'antimoine, M. Grassi a prouvé expérimentalement l'exactitude de ses prévisions, en démontrant que, grâce probablement à la présence des sels contenus dans les matières soumises au traitement, il se dissout une certaine quantité d'antimoine dans la tisane de Feltz.

SIROP DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ.

(Sirop sudorifique. — Sirop de cuisinier.)

Pr. : Salsepareille fendue et coupée.	100
Fleur de bourrache.	6
— de rose pâle.	6
Feuille de séné.	6
Anis vert.	6
Miel blanc.	100
Sucre.	100
Eau.	Q. S.

Faites trois digestions de la salsepareille successives, et prolongées pendant douze heures chacune; employez une quantité d'eau à 80°, suffisante pour recouvrir complètement la racine. Recueillez à part le produit de la troisième digestion, portez-le à l'ébullition, et jetez-le sur les autres substances; laissez infuser durant douze heures.

D'autre part, évaporez les premières liqueurs, et lorsqu'elles seront suffisamment réduites, ajoutez-y la colature résultant de l'infusion des autres substances. Continuez l'évaporation jusqu'à ce que la liqueur ne représente plus qu'un poids égal à celui du sucre et du miel réunis; clarifiez au moyen des blancs d'œuf et passez à l'étamine. Ajoutez au liquide ainsi obtenu le sucre et le miel, et préparez un sirop par coction et clarification, marquant bouillant 1,29 au densimètre (52° B.).

A propos de cette préparation, Soubeiran fait les remarques suivantes: on a conservé la décoction comme moyen d'épuiser la salsepareille, car il est difficile d'éviter tôt ou tard dans la confection du sirop, les inconvénients inhérents à cette méthode de traitement. En effet, la concentration, que l'on est obligé de faire subir aux liqueurs produirait ultérieurement des résultats sensiblement identiques.

Le sirop de salsepareille composé est l'un de ceux auxquels on peut appliquer le plus convenablement la clarification *per descensum*.

Sirop très-coloré, d'une saveur aromatique; étendu de 10000 parties d'eau, il fournit une solution qui, par l'agitation, donne une mousse persistante.

Il faut conserver cette préparation telle qu'elle est, bien qu'elle laisse beaucoup à désirer. L'évaporation à laquelle on est obligé de soumettre les liqueurs entraîne la volatilisation d'une forte proportion de salseparine; aussi la propriété que possède ce sirop de faire mousser l'eau n'est-elle pas en rapport avec la quantité de salsepareille que l'on y fait entrer. Le Rob de L'affecteur semble avoir absolument la même composition. Les formules qui ont été publiées semblent différer de celle du sirop sudorifique par la substitution à l'anis du fruit d'une autre Ombellifère insignifiante; voici les plus connues :

ROB DE L'AFFECTEUR.

(Formule de van Mons.)

Pr. : Salsepareille..	15
Séné.	1
Fleur de bourrache.	1
Rose muscade.	1
Semence de cumin.	1
Sucre.	15
Miel.	15

(Formule de Pelletan.)

Pr. : Salsepareille..	16
Séné.	1
Fleur de bourrache.	1
Rose pâle.	1
Semence de coriandre.	1
Sucre.	16
Miel.	16

Van Mons, dans sa *Pharmacopée usuelle* de 1822, dit qu'il tient la formule qu'il rapporte d'un des commissaires de la marine française qui avait reçu la communication de la recette originelle. Pelletan, dans sa *Clinique chirurgicale*, dit tenir la formule de l'homme le plus véridique et le plus instruit qu'il connût. De plus, le Codex de 1818, qui comptait au nombre de ses rédacteurs des membres de la commission d'examen qui avaient eu connaissance de la recette officielle de Laf-

fecteur, ajoute, après avoir donné la recette du sirop de salsepareille composé :

« Parum admodum initio, aut nihil prorsus, sive medicamentorum natura et mutua ratione, sive methodo parandi ab hoc discrepabat adeo decantatum Rob dictum antisymphiliticum. »

§ III. — PRODUITS PAR L'ALCOOL.

L'alcool à 60° dissout parfaitement toutes les parties actives de la salsepareille. La salseparine, qui concourt certainement aux effets thérapeutiques de cette racine, est très-soluble dans ce véhicule, tandis que nous avons vu qu'il faut beaucoup d'eau pour enlever ce principe à la salsepareille.

TEINTURE ALCOOLIQUE DE SALSEPAREILLE.

Pr. : Salsepareille divisée.	1
Alcool à 60°.	5

Faites macérer pendant quinze jours; passez avec forte expression; filtrez. Le Codex a supprimé cette formule.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE.

Pr. : Salsepareille.	1
Alcool à 60°.	6

On humecte la racine avec la moitié de son poids d'alcool; on la tasse dans l'appareil à lixiviation et on lessive avec le reste de l'alcool. On déplace en grande partie celui-ci par de l'eau et l'on distille les liqueurs alcooliques. Le résidu sirupeux de la distillation est évaporé en consistance d'extrait.

Extrait brun, saveur amère et ensuite âcre; il fait fortement mousser la salive; il donne avec l'eau une solution trouble, très-mousseuse; une partie d'extrait dissoute dans 100000 parties d'eau fournit une liqueur qui produit par l'agitation une mousse persistante.

Cet extrait alcoolique a été proposé par Soubeiran comme officinal et adopté par le Codex de 1866.

Tous les principes actifs dans la salsepareille, étant solubles au moyen d'une assez faible quantité d'alcool, il y a avantage à choisir ce véhicule de préférence à l'eau; en outre, l'évaporation est moins

longue. L'extrait, obtenu à l'aide de l'alcool, est plus énergique que celui qui résulte de l'action de l'eau sur la racine de salsepareille.

Huit parties de salsepareille donnent une partie d'extrait alcoolique.

SIROP DE SALSEPAREILLE.

Pr. : Extrait alcoolique de salsepareille.	1
Eau.	10
Sucre.	20

On fait dissoudre l'extrait dans l'eau à la température du bain-marie; on filtre la liqueur bouillante, on ajoute le sucre et l'on prépare un sirop par solution.

La formule de ce sirop a été proposée par Béral, dans le dessein de remplacer le sirop obtenu au moyen de l'eau. Ce dernier est moins constant dans sa composition, à cause de la difficulté que l'on éprouve à épuiser complètement la racine, et en raison de l'altération que les liqueurs éprouvent souvent pendant leur concentration.

Ce sirop est beaucoup plus sapide que le sirop préparé à l'aide de l'eau; il est plus actif et certainement préférable. Malgré ces observations, le Codex de 1866 prescrit de recourir à l'action de l'eau pour obtenir le sirop de salsepareille simple.

Sirop de couleur brune, saveur caractéristique de salsepareille. 1 gramme de sirop étendu de 3500 parties d'eau donne une mousse persistante par l'agitation.

Soubeiran s'est assuré que la dissolution de l'extrait alcoolique de salsepareille, préparée à la température du bain-marie, ne laisse pas de salseparine indissoute, mais abandonne seulement une petite proportion des matières grasses et résineuses de la racine. Cette solution, faite dans les proportions indiquées ci-dessus, laisse précipiter au bout de vingt-quatre heures de la salseparine; mais le dépôt ne se manifeste pas dans le sirop, grâce à la présence du sucre.

25 grammes de sirop de salsepareille contiennent 1 gramme d'extrait, lequel correspond à 8 grammes de racine.

VIN DE SALSEPAREILLE.

Pr. : Vin d'Espagne.	16
Extrait alcoolique de salsepareille.	1

Faites dissoudre et filtrez. (Béral.) 50 grammes de vin représentent

16 grammes de racine; il correspond aux préparations employées par les anciens indigènes de l'Amérique méridionale. (Inusité.)

TISANE PORTATIVE.

Pr. : Extrait alcoolique de salsepareille.	1
Vin généreux.	3

Faites dissoudre et filtrez.

On ajoute ce vin dans l'eau pour faire extemporanément une boisson chargée de salsepareille. Chaque partie de vin représente 2 parties de racine. (Béral.)

ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE.

Pr. : Salsepareille.	5
Squine.	1
Réglisse.	1
Gayac.	1
Sassafras.	1
Alcool à 60°.	60

Faites un extrait selon l'art.

Pour préparer l'essence concentrée de salsepareille :

Pr. : Extrait précédent.	5 gr.
Vin généreux.	60
Essence de sassafras.	5 goutt.

On fait dissoudre et l'on filtre. (Béral.)

Les espèces qui entrent dans cette préparation portent le nom d'espèces sudorifiques de Smith, à cause du médecin qui a composé cette formule.

Squine. La racine de squine, *Smilax China* Lin., vient de la Chine et de l'Amérique méridionale, elle serait aujourd'hui tout à fait inusitée, si elle n'entraît dans l'ancienne formule des quatre bois sudorifiques. Les Chinois l'ont beaucoup vantée comme diaphorétique, et en qualité de préservatif contre la goutte, mais elle n'a jamais justifié cette réputation dans la thérapeutique européenne.

ASPERGE.

L'Asperge, *Asparagus officinalis* Lin. (Asparaginées), fournit à la médecine ses racines, et ses jeunes pousses à peine sorties de terre ou *turions*.

La racine d'asperge est employée en tisane comme diurétique, à la dose de 50 grammes par litre; on la traite par infusion; elle fait partie des racines apéritives.

Dulong d'Astafort a trouvé dans la racine d'asperge :

Albumine végétale; matière gommeuse; résine; matière sucrée; malate, chlorure, acétate et phosphate de potassium et de calcium; matière amère extractive.

Bien que cette analyse ne fasse pas mention de la saponine, Soubeiran pense que la racine d'asperge en contient. Il se fonde sur l'observation de Walz qui a constaté l'existence d'une matière analogue, sinon identique, dans le *Paris quadrifolia*, plante de la même famille.

EXTRAIT DE RACINE D'ASPERGE.

Pr. : Griffes fraîches d'asperges. Q. V.

On monde les griffes d'asperges, et on les lave avec soin. On les pile et l'on y ajoute assez d'eau pour les bien immerger; on exprime, on passe à la chausse et l'on fait évaporer à l'étuve sur des assiettes.

Soubeiran adopte le procédé même de Vaudin, en s'appuyant sur l'autorité de Gendrin, qui a trouvé ce médicament fort actif comme agent diurétique.

10 kilogr. de griffes fraîches d'asperges lui ont fourni 850 grammes d'extrait de consistance pilulaire.

Les turions ou jeunes pousses de l'asperge contiennent, suivant l'analyse de Robiquet, les matériaux suivants :

Chlorophylle; asparagine; albumine végétale; résine douée d'une saveur âcre; substance amylacée; principes extractifs; matière colorante; acétate et phosphate de potasse; phosphate de chaux.

L'asparagine, découverte par Robiquet et Vauquelin en 1805, présente une composition exprimée par la formule $C^8H^8Az^2O^6 + H^2O^2$, cette matière a été retrouvée depuis dans un grand nombre d'autres plantes. Elle est incolore et inodore, possède une saveur fraîche mais nauséabonde; elle cristallise en prismes volumineux, rhomboïdaux droits, et portant des faces hémihédriques. Les cristaux d'asparagine ont une densité égale à 1,520 à + 15°. Ils sont hydratés et contiennent deux équivalents d'eau, qui se dégagent à la température de 100°. A + 15°, onze parties d'eau dissolvent une partie d'aspa-

ragine, et à + 100° sa solubilité est exprimée par $\frac{1}{4,44}$. L'alcool absolu n'en dissout que des traces; et l'éther pur n'en dissout pas. La solution aqueuse d'asparagine possède un pouvoir rotatoire lévogyre, et une réaction légèrement acide. Sous l'influence des hydrates alcalins dissous et bouillants, l'asparagine se transforme en acide aspartique $C^8H^7AzO^8$, et en ammoniacque; le même dédoublement a lieu par l'action prolongée des acides étendus. L'asparagine ne paraît pas jouer de rôle en thérapeutique, ni être l'origine des propriétés que l'on attribue au suc d'asperges.

Telle n'était pas l'opinion de Martin Solon qui admettait que dans l'asparagine réside le principe actif des turions d'asperge. De plus, suivant Zigarelli, l'asparagine peut être substituée avec avantage à la digitale, chez les individus qui ont des prédispositions aux affections congestives.

EXTRAIT DE POINTE D'ASPERGE.

Pr. : Suc d'asperge clarifié à chaud. Q. V.

Évaporez à une douce chaleur. Le suc d'asperge fournit de 4 à 5 p. 100 de son poids d'extrait.

SIROP DE POINTE D'ASPERGE.

Pr. : Pointe d'asperge. Q. V.
Sucre blanc. S. Q.

On enlève et l'on rejette toute la partie blanche des asperges; on pile les tissus verts, et l'on en exprime le suc; on chauffe celui-ci pour le clarifier à l'aide de la coagulation que subit l'albumine qu'il contient. On passe le liquide à la chausse; on ajoute à 100 p. de ce suc, 190 p. de sucre, et l'on fait un sirop par simple solution.

MM. Chevallier et Salle affirment que si, au lieu de prendre le suc clarifié, on coagule ce liquide en présence du sucre, le sirop obtenu est plus sapide; Soubeiran n'a pu saisir aucune différence entre les deux produits.

On peut, si cela est nécessaire, traiter le suc clarifié d'asperges au moyen du procédé d'Appert; il se conserve bien. Dans ce cas, on prépare le sirop au fur et à mesure du besoin.

Ce sirop est légèrement diurétique, mais il ne ralentit pas les mouvements du cœur, ainsi que l'ont prétendu certains médecins.